



# **CONTRE-BUDGET D'INVESTISSEMENT**

## **VILLE D'ANNECY**

Explications, orientations et propositions ligne par ligne



# Introduction

Le présent document constitue une contre-proposition budgétaire présentée par le Rassemblement National de Haute-Savoie, en réponse au budget d'investissement 2024 adopté par la municipalité d'Annecy. Face à un budget marqué par des orientations idéologiques, des dépenses symboliques ou secondaires, et une gestion parfois déconnectée des priorités des habitants, nous proposons une vision alternative, responsable et enracinée dans l'intérêt local et national.

Notre démarche repose sur trois principes fondamentaux :

- Le bon usage de l'argent public, concentré sur les besoins essentiels et concrets ;
- La défense des intérêts des Annéciens, avec une priorité donnée à la sécurité, à l'éducation et au cadre de vie ;
- Le refus des gaspillages idéologiques, au profit d'un investissement utile, mesurable et républicain.

L'ensemble des postes budgétaires examinés dans ce document ont fait l'objet d'une analyse rigoureuse. À chaque ligne, nous identifions les projets problématiques, les économies réalisables, et les réaffectations proposées pour remettre la ville d'Annecy sur un chemin de bon sens, de justice territoriale et d'efficacité.

Ce contre-budget est un acte politique, mais aussi un engagement clair et chiffré, au service des familles françaises, des travailleurs, et de tous ceux qui souhaitent une ville plus sûre, plus juste et mieux gérée.

## Contre Budget

Secteur / Opération	Budget initial (€)	Proposition RN (€)	Économie / Réaffectation (€)
<b>Écoles / Crèches / Jeunesse</b>	13 600 000,00 EUR	13 600 000,00 EUR	0,00 EUR
<b>Voirie / Espaces publics / Mobilité</b>	14 200 000,00 EUR	14 200 000,00 EUR	0,00 EUR
<b>Pistes cyclables et zones apaisées (réduction de 40%)</b>	5 000 000,00 EUR	3 000 000,00 EUR	2 000 000,00 EUR
<b>Réhabilitations bâtiments publics non prioritaires (réduction de 35%)</b>	4 000 000,00 EUR	2 600 000,00 EUR	1 400 000,00 EUR
<b>Culture / équipements culturels</b>	5 300 000,00 EUR	5 300 000,00 EUR	0,00 EUR
<b>Salle Mikado (suspendue)</b>	1 900 000,00 EUR	0,00 EUR	1 900 000,00 EUR
<b>Bonlieu et autres rénovations secondaires (réduction de 20%)</b>	1 400 000,00 EUR	1 120 000,00 EUR	280 000,00 EUR
<b>Sport / équipements sportifs</b>	4 800 000,00 EUR	4 800 000,00 EUR	0,00 EUR
<b>Logement social / aides foncières (réduction de 35%)</b>	2 700 000,00 EUR	1 755 000,00 EUR	945 000,00 EUR
<b>Transition écologique (études et audits – réduction de 50%)</b>	3 200 000,00 EUR	1 600 000,00 EUR	1 600 000,00 EUR
<b>Police municipale / sécurité</b>	1 300 000,00 EUR	2 500 000,00 EUR	-1 200 000,00 EUR
<b>Informatique / Systèmes / cybersécurité</b>	2 400 000,00 EUR	2 400 000,00 EUR	0,00 EUR
<b>Réaffectation RN : vidéoprotection renforcée</b>	1 200 000,00 EUR	1 200 000,00 EUR	0,00 EUR
<b>Réaffectation RN : rénovation thermique prioritaire écoles/sport</b>	1 500 000,00 EUR	1 500 000,00 EUR	0,00 EUR
<b>Réaffectation RN : accession à la propriété / primo-accédants</b>	1 300 000,00 EUR	1 300 000,00 EUR	0,00 EUR

# Pistes cyclables et zones apaisées (réduction de 40%)

## Quels projets ou structures sont visés ?

Projets de création ou extension de pistes cyclables dédiées, notamment en site propre.

Aménagements de “zones apaisées” incluant ralentisseurs, plateaux traversants, suppression de stationnement automobile.

Réduction de voirie pour voitures, projets de “ville 30 généralisée”, et aménagements esthétiques (mobilier urbain, végétalisation).

Travaux dans des quartiers sans congestion particulière ou usage cycliste massif.

Opérations portées en partie en lien avec le Plan vélo de l’agglomération.

## Raisons de la réduction / critique de la dépense

- a) Dogmatisme anti-automobile : certains projets relèvent plus d'une idéologie écologiste punitive que d'un besoin réel de mobilité douce.
- b) Faible fréquentation : plusieurs zones réaménagées présentent un trafic cycliste faible, ou sont empruntées principalement pour le loisir.
- c) Coût excessif par mètre linéaire : certains aménagements dépassent 1 000 €/ml, voire 2 000 € dans des zones à contraintes.
- d) Manque d'évaluation de l'impact : peu de données publiques sur l'usage post-aménagement, ni de mesure d'effets sur la sécurité routière.
- e) Contestation citoyenne : plusieurs réaménagements ont été rejetés localement, notamment là où le stationnement résidentiel est supprimé.

## Montant initial, réduction proposée, économie dégagée

Budget initial estimé : 5 M€

Réduction proposée par le RN : 40 %

Économie dégagée : 2 M€

## Réorientation des crédits

Les crédits économisés seront réaffectés à des priorités de sécurité, d'éducation et de patriotisme local :

- Renforcement de la vidéoprotection sur les axes sensibles
- Rénovation thermique des écoles et gymnases
- Aménagements sécuritaires pour les piétons (écoles, zones à forte population âgée)
- Conservation du stationnement automobile dans les quartiers résidentiels

# Réhabilitations bâtiments publics non prioritaires (réduction de 35%)

## Quels bâtiments sont visés ?

Selon l'analyse du compte administratif et des documents annexes (notamment le débat d'orientations budgétaires), cette ligne concerne des équipements municipaux comme :

Maisons de quartier (La Prairie, Novel, etc.)

Médiathèques de proximité

Maisons citoyennes ou « centres sociaux » hors Mikado

Locaux techniques ou bâtiments administratifs secondaires

Divers bâtiments à faible fréquentation ou à utilité limitée

Ces équipements ne sont ni des écoles, ni des bâtiments de sécurité, ni des équipements sportifs de masse, et sont donc considérés comme non essentiels ou non urgents à rénover à court terme.

## Raisons de la réduction de 35 %

### a) Taux de fréquentation faible

De nombreux rapports locaux (et remontées citoyennes) indiquent que certaines maisons de quartier sont sous-utilisées, souvent utilisées par des associations peu actives ou communautaires.

### b) Coût de rénovation élevé

Plusieurs projets affichent des coûts supérieurs à 2 500 € / m<sup>2</sup>, ce qui est disproportionné pour des bâtiments sans impact structurant.

### c) Absence d'évaluation de besoin

Aucune priorisation claire n'est établie entre ces rénovations. Certaines sont votées en bloc, sans étude de fréquentation ou d'usage public récent.

## Montant visé par la réduction

Budget initial estimé pour ces réhabilitations : ~4 M€

Réduction proposée : 35 %

Économie ciblée : 1,4 M€

## Réorientation suggérée par le RN

Les crédits libérés peuvent être réaffectés à :

La rénovation thermique des écoles (impact réel, performance énergétique)

Des locaux associatifs mutualisés mais triés selon une logique d'intérêt général

La mise à niveau des équipements sportifs populaires

# Salle Mikado (suspendue)

## Un investissement très coûteux au regard de son utilité publique

Le projet « Le Mikado » représente environ 1,9 million d'euros en investissement en 2024, auxquels s'ajoutent des subventions annuelles de fonctionnement supérieures à 800 000 €.

Cela en fait l'un des équipements les plus coûteux par habitant subventionné, sans qu'un audit transparent de sa fréquentation réelle et de ses résultats sociaux ou culturels n'ait été publié.

## Un retour sur investissement discutable

Le Mikado est une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) / centre social, souvent positionné sur des activités socio-culturelles, artistiques et inclusives.

Le taux de fréquentation est peu élevé rapporté au budget mobilisé, avec une forte concentration de l'activité sur des tranches d'âge et des quartiers spécifiques.

L'analyse budgétaire montre que des structures similaires dans des villes comparables opèrent avec des budgets inférieurs de 20 à 40 %.

## Orientation idéologique ou militante incompatible avec les priorités du RN

Certaines actions, ateliers ou animations portées par Le Mikado relèvent de l'éducation à la "diversité", du militantisme décolonial, ou des actions d'"inclusion" à visée communautaire.

Ces orientations sont en décalage avec la neutralité républicaine et les valeurs de cohésion que défend le Rassemblement National.

Le RN s'oppose à ce que les financements publics locaux soutiennent des structures qui font la promotion de thèses idéologiques ou fragmentent la communauté nationale.

## Alternative proposée par le RN

La suspension n'est ni une suppression définitive, ni une opposition aux missions sociales, mais une mesure de prudence budgétaire assortie de conditions :

-  Audit de fréquentation et d'utilité publique avant tout nouveau financement.
-  Rapprochement des coûts de fonctionnement du Mikado avec ceux d'autres équipements comparables.
-  Récupération ou redéploiement éventuel des locaux municipaux si l'usage n'est pas justifié.
-  Réorientation vers des activités plus transversales, intergénérationnelles et culturellement enracinées.

## Objectif de la suspension :

- Économie directe de 1,9 M€ en investissement en 2024,
- Possibilité de redéployer ces fonds vers des projets à forte valeur républicaine : vidéoprotection, rénovation thermique des écoles, sport de masse ou soutien aux familles françaises.

## Bonlieu et autres rénovations secondaires (réduction de 20%)

### Quels projets ou structures sont visés ?

Rénovations de l'équipement Bonlieu Scène nationale, théâtre principal de la ville d'Annecy.

Travaux de confort, d'embellissement, de mise à niveau technique, ou d'amélioration esthétique.

Projets connexes concernant d'autres bâtiments à vocation culturelle ou administrative secondaire, sans urgence fonctionnelle (musées, bibliothèques secondaires, locaux de direction...).

### Raisons de la réduction / critique de la dépense

- a) Absence d'urgence structurelle : les travaux envisagés ne relèvent pas de la sécurité, mais de l'esthétique ou de l'amélioration du confort.
- b) Suréquipement culturel existant : Annecy est déjà bien dotée en infrastructures culturelles publiques ; le besoin marginal n'est pas prouvé.
- c) Coûts élevés pour un public restreint : Bonlieu est un théâtre à programmation exigeante, parfois politisée, avec un public relativement ciblé.
- d) Moindre retour sur investissement local : ces rénovations n'améliorent ni l'attractivité touristique, ni l'accès massif à la culture.

### Montant initial, réduction proposée, économie dégagée

Budget initial estimé : 3 M€

Réduction proposée : 20 %

Économie dégagée : 600 000 €

### Réorientation des crédits

Les crédits redéployés visent des objectifs plus larges et partagés :

- Amélioration des équipements sportifs de proximité
- Rénovation thermique et sécurité des écoles
- Investissements sécuritaires (notamment vidéoprotection ou éclairage public)

# Logement social / aides foncières (réduction de 35%)

## Contenu de la ligne budgétaire initiale

D'après le compte administratif et les orientations 2024, cette ligne représente environ 2,7 M€, et couvre principalement :

Subventions aux bailleurs sociaux (type PLAI/PLUS)

Aides à la production de logements dans le cadre ANRU ou programmes de renouvellement urbain

Acquisitions foncières par la Ville (ou portage foncier) pour de futurs logements sociaux

Ces crédits sont distincts des politiques gérées directement par Grand Annecy, mais leur articulation reste floue.

## Problèmes identifiés

### a) Double compétence commune / agglomération

Le logement social relève normalement de la compétence intercommunale (Grand Annecy).

Maintenir un budget logement autonome à la Ville induit un risque de doublon, de surfinancement ou d'inefficacité.

### b) Faible sélectivité des aides

Les aides ne ciblent pas spécifiquement les familles françaises à bas revenus.

Une part significative des attributions se fait sur des critères sociaux ou familiaux qui peuvent exclure des ménages modestes primo-accédants français.

### c) Faible rendement des subventions

Coût moyen estimé d'une opération de logement social : >80 000 €/logement.

Faible retour sur investissement public : pas de droits de réservation supplémentaires, peu de contrôle sur les affectations.

## Proposition RN : réduction de 35 %

Réduction ciblée des aides versées par la commune : -945 000 €

Nouveau total : 1,755 M€

Cette réduction est compatible avec le maintien des opérations déjà engagées, tout en restreignant les projets nouveaux sans intérêt local ou patriotique clair.

## Réorientation stratégique

Les fonds économisés peuvent être redéployés vers :

 Un fonds d'aide à l'accession à la propriété pour familles françaises (notamment jeunes couples)

 La rénovation thermique de logements communaux ou de petites copropriétés

 Une politique foncière ciblée sur la revitalisation des centres-bourgs, plutôt que la densification périphérique

## Conclusion

Cette réduction vise à :

Recenter la politique du logement sur l'intérêt local et national

Réduire les logiques de dépendance subventionnée

Renforcer la souveraineté foncière et patrimoniale de la Ville

# Transition écologique (études et audits – réduction de 50%)

## Quels projets ou structures sont visés ?

Études techniques commandées par la Ville pour :

Élaboration de plans climat locaux

Diagnostics énergétiques ou environnementaux multiples

Bilans carbone institutionnels

Plans de végétalisation ou de “ville résiliente”

Concertations participatives à visée environnementale

Commandes externes à des bureaux d'études spécialisés, sans mise en œuvre directe dans l'année.

## Raisons de la réduction / critique de la dépense

- a) Études sans débouchés concrets immédiats : beaucoup d'études sont empilées sans qu'aucune action pratique ou budgétaire n'en découle à court terme.
- b) Redondance avec les politiques d'agglomération (Grand Annecy) et les schémas régionaux.
- c) Communication verte et symbolique : certaines dépenses relèvent davantage de l'affichage politique que de l'efficacité environnementale réelle.
- d) Détournement de moyens d'ingénierie publique vers des outils idéologiques ou incantatoires.

## Montant initial, réduction proposée, économie dégagée

Budget initial estimé : 1,6 M€

Réduction proposée : 50 %

Économie dégagée : 800 000 €

## Réorientation des crédits

### Investissements environnementaux concrets :

Rénovation thermique de bâtiments publics

Remplacement d'éclairage public par LED

Réduction de consommation d'eau et de chauffage

### Suppression des “chartes”, “plans climat citoyens”, et documents non engageants

# Police municipale / sécurité

## Budget initial (Ville d'Annecy)

Montant estimé en 2024 : 1,3 M€

Dépenses typiques repérées :

Réaménagement ou modernisation de la caserne de la police municipale

Acquisition de véhicules ou motos

Déploiement de caméras de vidéoprotection

Équipements informatiques et radios

## Position du Rassemblement National

Le RN soutient pleinement ce type de dépenses, qui relèvent des missions régaliennes de sécurité, de tranquillité publique et de protection des biens.

## Priorités RN :

- Extension du réseau de vidéoprotection : utile contre les incivilités, les rodéos, les trafics.
- Modernisation des moyens mobiles et numériques : radios, logiciels, géolocalisation.
- Valorisation des missions de terrain (îlotage, prévention de proximité) plutôt que le désarmement ou l'effacement de la police municipale.

## Propositions du contre-budget RN

→ Le RN propose non seulement de maintenir la ligne Police municipale, mais de la compléter via une ligne supplémentaire de 1,2 M€ consacrée au déploiement massif de vidéoprotection (intégrée dans la ligne "Réaffectation RN").

## Argumentaire politique

Annecy est confrontée à une montée des incivilités et des délits du quotidien, malgré une image paisible.

Les habitants réclament une présence plus visible, mieux équipée et mieux dotée de la police municipale.

Le RN considère qu'une commune sûre est une commune libre, et que chaque euro investi dans la sécurité est un euro au service des familles françaises.

# Réaffectation RN : vidéoprotection renforcée

## Quels projets ou structures sont visés ?

Création d'une ligne nouvelle d'investissement pour :

L'achat et l'installation de caméras de vidéoprotection fixes et mobiles

La modernisation du centre de supervision urbaine (CSU)

L'extension de la couverture des quartiers sous-dotés (notamment périphéries, abords de collège/lycée, parkings)

La maintenance renforcée des systèmes déjà en place

Zones visées : centre-ville, quartiers sensibles (Teppe, Novel), abords d'équipements publics (écoles, gymnases, parcs), entrées de ville.

## Raisons de la création / augmentation

- a) Demande populaire forte : les habitants expriment un besoin croissant de sécurité, y compris dans les quartiers résidentiels auparavant tranquilles.
- b) Effet dissuasif prouvé : la vidéoprotection est efficace contre les vols, rodées urbaines, dégradations, incivilités et trafics.
- c) État actuel insuffisant : Annecy dispose d'un réseau de vidéoprotection encore modeste et vieillissant.
- d) Outil au service de la police municipale et nationale : facilitation des enquêtes, protection des agents et des usagers.

## Montant initial, renforcement proposé, investissement total

Montant initial dans budget : 0 € (hors Police municipale)

Ajout proposé par le RN : 1,2 M€

Montant total après réaffectation : 1,2 M€

## Objectifs et principes d'application

- Doubler le nombre de caméras opérationnelles en deux ans
- Mise en réseau intelligente (lecture plaques, détection comportementale)
- Aucune reconnaissance faciale automatique (conformité juridique)
- Accès police municipale + coordination avec services de l'État
- Communication publique : cartographie des zones équipées, bilan annuel

# Réaffectation RN : rénovation thermique prioritaire écoles/sport

## Quels projets ou structures sont visés ?

Rénovation thermique ciblée des bâtiments à forte utilité publique et fréquentation :

Écoles maternelles et élémentaires publiques (isolation, fenêtres, systèmes de chauffage)

Crèches et centres de loisirs municipaux

Gymnases, stades couverts et piscines (priorité aux équipements de quartier)

Travaux engagés en lien avec les objectifs d'efficacité énergétique, mais avec une priorité d'usage et non d'image environnementale.

## Raisons de la création / réaffectation

- a) Coût énergétique croissant : les écoles et équipements sportifs sont les plus énergivores du parc communal.
- b) Nécessité de confort pour les enfants : température, ventilation, sécurité.
- c) Éviter les fermetures en cas de canicule ou de pics de froid.
- d) Remplacement de lignes floues ou idéologiques (études climat, culture idéologisée) par une action tangible.

## Montant affecté

Montant total proposé par le RN : 1,2 M€

Financé par redéploiement depuis :

Études et audits symboliques (-800 k€)

Réhabilitations non prioritaires (-600 k€)

Culture surdotée (-400 k€)

## Objectifs et principes d'application

- Priorité aux écoles les plus énergivores (audit existant ou consommation réelle)
- Co-financement possible avec le plan France Relance, DSIL, ou Région
- Mesure chiffrée des gains énergétiques (en kWh et en € économisés)
- Zéro mètre carré rénové “pour l'image”, 100 % pour l'usage